

## «La deuxième étape est souvent encore plus difficile...»

Les obstacles à la transition vers le marché du travail pour les jeunes présentant des troubles psychiques

Franziska Eder

Office AI Lucerne

Direction d'une équipe de spécialistes, Unité orientation professionnelle pour les adolescents



## But:

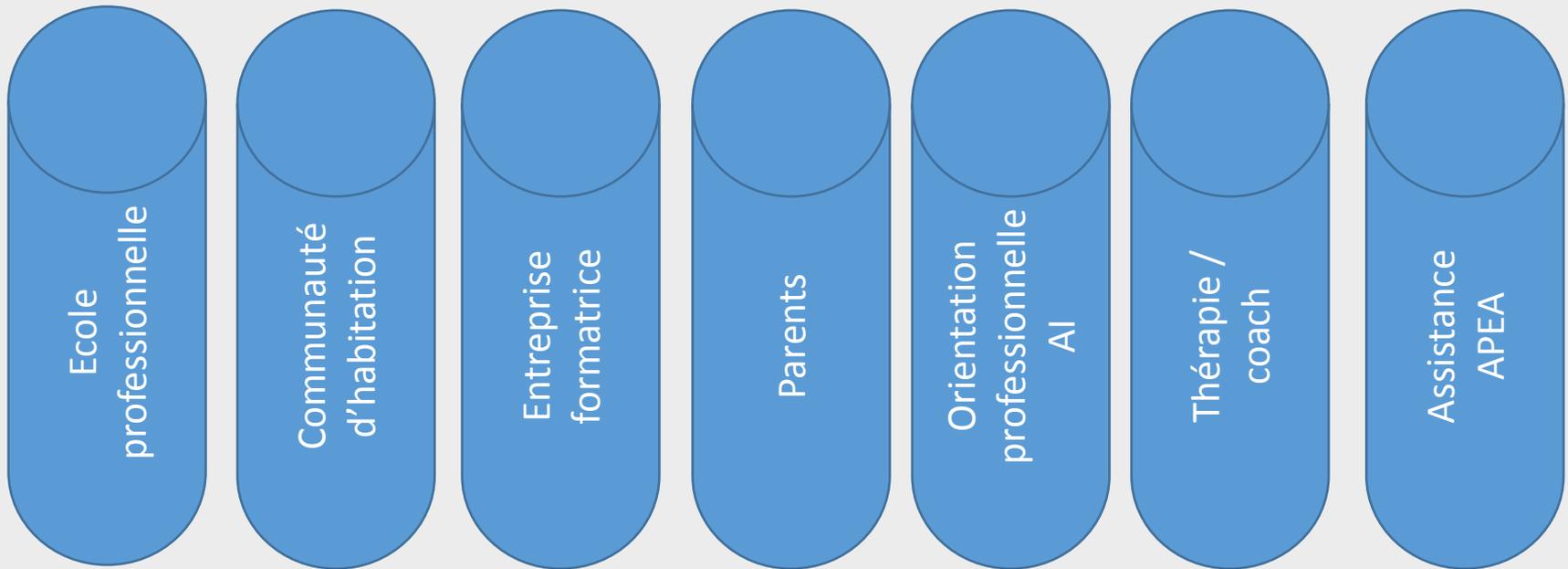
Identifier les obstacles intervenant durant la **transition 2**

- ... d'un point de vue systémique et psychologique
- ... formuler des idées phare à partir des expériences faites dans ce domaine

# Parcours d'un jeune en formation.....

## Systèmes de soutien pendant la durée de la formation

Les systèmes de soutien en place durant une première formation professionnelle  
p. ex. praticien en mécanique AFP au sein de la Fondation Brändi, dans l'atelier  
AWB de Kriens, avec accompagnement à domicile



# Situation lors de la transition 2 – entre la fin de la formation d'un jeune et son premier emploi

Le praticien en mécanique a eu 18 ans en avril au cours de sa deuxième année d'AFP, il a réussi ses examens en mai et il va quitter la Fondation Brändi mi-juillet, puisque sa formation se termine.

Ecole  
professionnelle

Communauté  
d'habitation

Entreprise  
formatrice

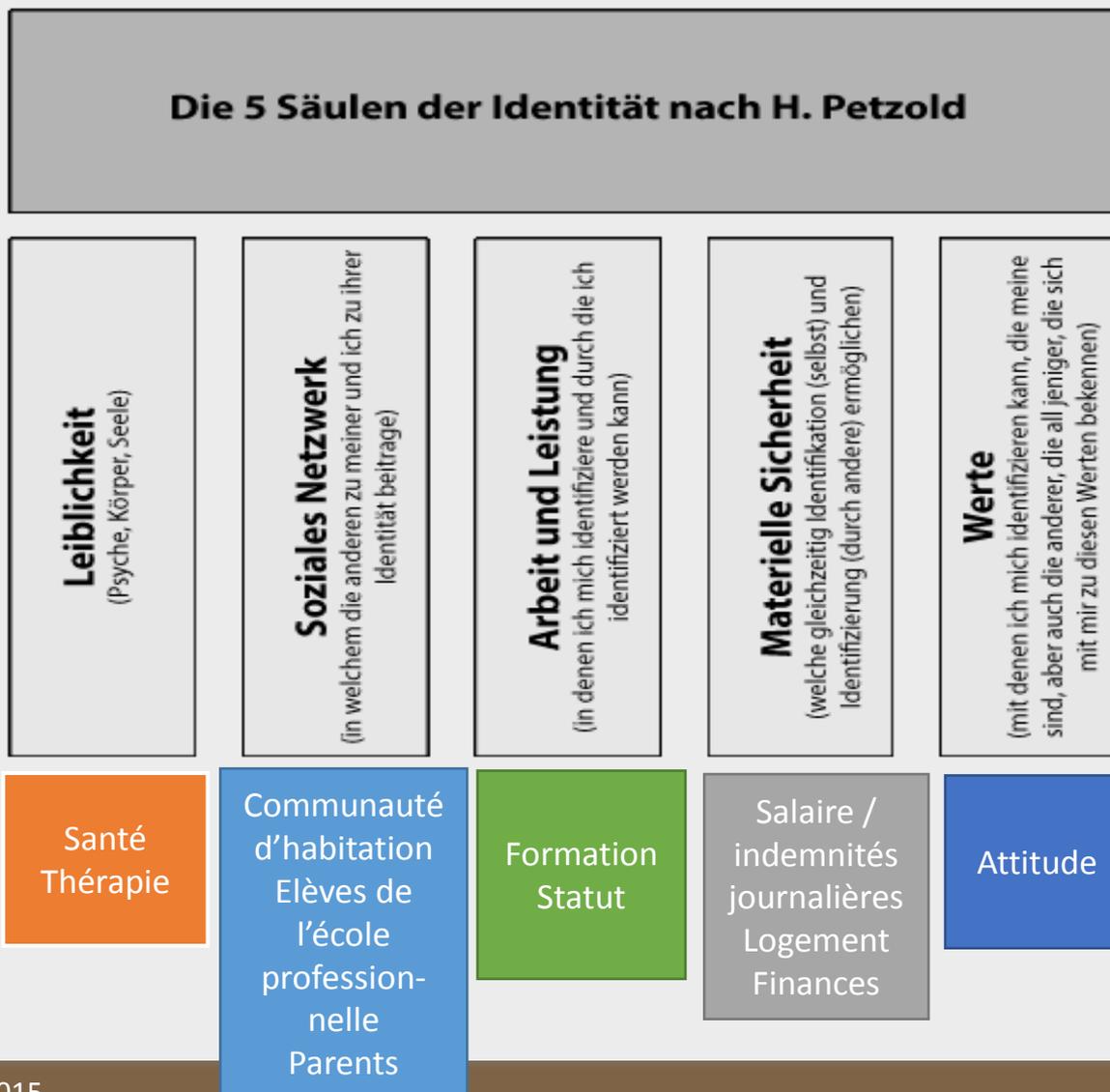
Parents

Orientation  
professionnelle  
AI

Thérapie /  
coach

APEA

# Le modèle des cinq piliers (selon Hilarion Petzold)





L'art de prévenir les chutes....



En raison d'un équilibre personnel souvent fragile, les changements dans l'environnement peuvent avoir un impact négatif sur les performances et la capacité de travail des jeunes.

Un accompagnement spécifique devrait donc être mis sur pied lors de changements sur le plan professionnel, personnel et psychosocial.

Un tel encadrement permettrait dans bien des cas d'éviter une situation de décompensation.

- **Consciemment planifier et analyser les différentes transitions**
- **Parler suffisamment tôt des changements qui se profilent et s'y préparer**
- **Avoir le courage de procéder par échelonnement, en plusieurs petites étapes**

- Dissocier le moment de la procédure de qualification de celui de la recherche d'un emploi
- Recherche active de place de stage seulement après le mois de mai – Stage jusqu'en septembre ou octobre.
- Aborder suffisamment tôt la question des mesures de protection des adultes
- Clarifier la question du logement pendant la deuxième année de formation déjà – ou seulement après le démarrage d'une activité dans un nouveau poste, p. ex. avec l'aide de l'APEA (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte)



- Procéder suffisamment tôt à un changement de suivi thérapeutique en mettant en place un accompagnement pour jeune adulte (psychiatrie adulte)
- Le fait de désigner une personne de référence au sein de l'entreprise au moment où un jeune adulte vient y travailler peut constituer un point d'ancrage important pour lui.
- Une information ouverte et transparente au sujet des conséquences des atteintes à la santé sur le travail permet de réduire l'anxiété **chez toutes les personnes concernées**



- Il faut apporter un soutien et un accompagnement ciblés aux jeunes adultes à la recherche de places de stage et d'emploi, mais ils doivent **aussi pouvoir se responsabiliser – pour y parvenir, il faut parfois plusieurs tentatives et de la «patience» au niveau des systèmes impliqués**
- Il faudrait **planifier** et accompagner **suffisamment tôt et de façon échelonnée** les **transitions** dans les domaines du **travail, de la santé et du logement**
- Cette préparation et cet accompagnement lors de la recherche de places de stage ou de travail doivent se faire **en coordination avec l'ensemble des personnes impliquées**
- Un tel **suivi** doit être proposé, discuté, convenu, et les **responsabilités définies**

- **Le suivi par l'office AI devrait durer jusqu'à ce qu'une capacité de travail stable – mesurée à l'aune des exigences du premier marché du travail – puisse être identifiée**
- **Idéalement, le suivi sur le premier marché du travail devrait être assuré pendant six mois au moins par la même personne de référence que pendant la formation**
- **A l'avenir, la période de la transition 2 devrait être accompagnée de mesures échelonnées dans le domaine de la formation, du travail et du logement (protégé)**



# Merci

de votre attention!

Franziska Eder

